

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DU FORMULAIRE « DÉCLARATION D'UN ÉVÉNEMENT ACCIDENTEL OU D'UNE SITUATION DANGEREUSE »

Indiquer le **type d'événement** qui s'applique à votre situation : est-ce qu'il s'agit d'un événement accidentel ou une situation dangereuse?

Définition :

« **Événement accidentel** » : Un événement imprévu et soudain attribuable à toute cause survenant à une personne par le fait ou à l'occasion de son travail.

« **Situation dangereuse** » : Une situation qui pourrait présenter une menace imminente ou sérieuse pour la santé, la sécurité et l'intégrité d'une personne ou pour autrui.

Section I Identification de l'employé (à compléter par l'employé)

- Il est important de compléter l'ensemble des cases d'identification.

Section II Description de l'événement accidentel ou la situation dangereuse (à compléter par l'employé)

La santé du travail comprend à la fois la santé **PHYSIQUE** et la santé **PSYCHOLOGIQUE**. Les facteurs de risque à la santé, qu'ils soient de nature physique ou psychologique, sont identifiables, mesurables et modifiables. C'est pourquoi **TOUS** les types de risque doivent être déclarés afin de mettre en place des mesures préventives et rendre nos milieux de travail plus sains et sécuritaires. (Voir [Coffre à outils en santé et sécurité du travail](#) dans l'Intranet)

- Décrivez l'événement accidentel, soyez précis dans la description de votre situation de travail et nommez les risques qui ont contribué à la survenue de l'événement.
 - Avec perte de temps : Absence du travail au-delà de la journée d'événement
 - Sans perte de temps : Ne requiert aucune absence (en date de la déclaration)
 - Précision : une déclaration sans perte de temps peut occasionner une absence dans les jours suivants la déclaration.
- Pour la santé physique, indiquez le site de la douleur, de la lésion, du contact ou de la blessure (ex. : *épaule droite, cheville gauche, bas du dos*) en encerclant sur la silhouette.
- Pour la santé psychologique et les facteurs de risque psychosociaux, utilisez la section « Description de l'événement » pour décrire la situation vécue.
- Identifiez des pistes de solution et proposez vos suggestions pour que cette situation ne se reproduise pas.

Description de votre situation d'exposition aux liquides biologiques ou à un agent pathogène

- Remplissez la section en cas d'exposition
 - aux liquides biologiques, inscrivez lesquels ainsi que l'identification de la source; suite à vos pratiques internes,
 - à un agent pathogène ou à une toxine, identifier l'agent pathogène et suivre vos pratiques internes visant à communiquer avec l'agent de la sécurité biologique. (section réservée au personnel des laboratoires)

Premiers soins

- Indiquez si vous avez reçu les premiers soins. Si oui, lesquels? (ex. : glace, pansement, désinfection, bandage);
- Indiquez le nom de la personne qui a donné les premiers soins;
- Nommez les témoins, s'il y a lieu;
- Indiquez quel était votre horaire de travail au moment de l'événement accidentel, si vous étiez en temps supplémentaire, cochez « TS »;
- Indiquez la date de l'événement et l'heure (0-24 heures) ainsi que le lieu exact;
- Signez et inscrivez la date du jour, c'est-à-dire celle où vous déclarez l'événement.

Bien important de remettre le formulaire à votre gestionnaire afin qu'il complète la section « analyse »

Vous pouvez également conserver une copie de votre déclaration.

Dans le cadre de son action, votre gestionnaire réalisera une analyse de votre événement et/ou de la situation déclarée, votre collaboration est importante et vous serez invité à participer à la démarche.

Ce document sera déposé au service de la gestion de la présence intégrée au travail qui assure la saisie dans son registre d'accident. Il sera archivé dans votre dossier SST et/ou transmis à la CNESST pour accompagner votre demande d'indemnisation.

L'équipe de la gestion de la présence intégrée au travail ainsi que vos représentants syndicaux sont des personnes qui peuvent vous accompagner lors d'une réclamation.

Développons notre culture de prévention pour le bien-être de tous.